



## Répartition des comptes et placements en cas de divorce

Par **lovic**, le **10/11/2009** à **22:18**

Bonjour,  
Je suis actuellement en train de songer à divorcer,  
Et je m'interroge sur le partage de nos biens,  
Nous n'avons pas réalisé de contrat de mariage, et actuellement, nous disposons, d'un compte commun a nos deux noms, et chacun d'un livret A et un LEP.  
En cas de divorce, je souhaiterais savoir comment cette argent sera répartie? ma conjointe disposant de beaucoup plus d'argent que moi sur son Livret A et son LEP.  
Merci d'avance pour votre réponse.